



# UNION DES PATROUILLEURS ALPINS - UPA10

Procès-verbal de la 79<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire  
Samedi 18 novembre 2023 à 09h.45  
Au Stade de La Tuilière à Lausanne

---

Présidence : Philippe Bonnet, président de l'UPA 10

## 1. Souhaits de bienvenue du président central

Philippe Bonnet a le plaisir et l'honneur d'ouvrir cette 79<sup>ème</sup> assemblée générale qui se déroule au cœur de la Capitale olympique et souhaite la bienvenue à tous les amis de la montagne, aux invités et aux membres de l'UPA10.

Nos invités du jour :

**Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand**

Municipal, Ville de Lausanne

**Monsieur Marc-Antoine Panchaud**

Chef technique de l'UPA1

**Monsieur Ludovic Gaudry**

Représentant du Stade de la Tuilière

Président d'honneur présent :

**Monsieur Albert Fahrni**

Nos Membres d'honneur présents :

**Madame Anne-Catherine Monod-Claudet**

Membre d'honneur

**Monsieur Philippe Bonnet**

Membre d'honneur et président

**Monsieur Gilbert Gonet**

Membre d'honneur

La liste des invités et membres excusés circule avec la liste de présence.

En mémoire à nos membres décédés, durant l'année passée, une minute de silence est observée.

Le président adresse également une pensée réconfortante à tous les membres qui ont perdu un proche pendant cette année. Ce réconfort concerne également nos malades qu'ils soient membres de l'UPA10, ou qu'ils fassent partie de nos familles ou de nos amis ; nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

La parole est cédée à Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand, Municipal à la Ville de Lausanne qui adresse ses salutations d'usage aux invités et membres réunis en ce jour. Il relève que Lausanne et sa région n'accueillent pas moins de 60 fédérations et organisations sportives internationales. En 2024, Lausanne fêtera ses 30 ans comme « capitale olympique ». Il nous félicite d'avoir retenu ce magnifique stade de La Tuilière pour tenir la présente assemblée. Nous profitons de remercier

la Ville de Lausanne, pour le vin d'honneur qui sera servi à l'apéro. Faute à un agenda chargé, nous libérons M. Hildbrand en début d'assemblée.

### Ordre du jour :

- 1 Souhais de bienvenue
- 2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
- 3 Réception des nouveaux membres
- 4 Rapports de gestion
  - Du président des vétérans
  - Du président du ski-club UPA 10
  - De la présidente de la cabane
  - Du président des Trophées du Muveran
  - De la rédactrice du Patrouilleur alpin
  - Du représentant USPA
  - Du président central
- 5 Adoption des rapports de gestion
- 6 Comptes 2022-2023
- 7 Rapport des vérificateurs des comptes
- 8 Budget et cotisation 2024
- 9 Renouvellement statutaire au comité central
  - Vice-Président (sous réserve d'avoir un/une candidat/e)
  - Membre adjoint/te
- 10 Election
  - D'un/d'une vérificateur/trice des comptes
- 11 Admissions – démissions
- 12 Activités 2024
- 13 Honorariat
- 14 Divers et propositions individuelles
- 15 Zoom sur la réalisation du nouveau site dédié au football

L'ordre du jour est présenté. Aucune modification n'étant demandée par les membres il sera suivi tel quel.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022**

Le procès-verbal de la 78<sup>e</sup> assemblée générale a été publié dans le Patrouilleur Alpin, en octobre 2023 (bulletin no 292 10/2023). Ce document est mis en discussion et ne suscite aucune remarque. De facto, le procès-verbal est adopté.

## **3. Réception des nouveaux membres**

Les personnes ci-dessous sont acceptées comme nouveaux membres durant les exercices 2022 et 2023 :

Madame Danijela Djukic (présente)  
Madame Vionnet Zoé  
M. Guy-John Pasche (réadmission)

Madame Deborah Dufaux  
Monsieur Grognuz Marc (présent)

Le président souhaite la bienvenue à chacun et espère qu'ils trouveront beaucoup de satisfaction au sein de notre Union. Il se réjouit de les retrouver lors de nos différentes activités. Les membres présents sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

#### 4. Rapports de gestion

- Des vétérans, de Pierre Savary, président de ce groupement. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de mai 2024.
- Du président du ski-club UPA 10, de M. Gilbert Gonet, président. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2024.
- De la cabane de Plan-Névé, de Mme Anne-Catherine Monod. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2024.
- Du président des Trophées du Muveran, M. Yannick Schmalz. Ledit rapport a fait l'objet d'une publication dans le Bulletin Le Patrouilleur de février 2024.
- De la rédactrice du bulletin Le Patrouilleur Alpin, Madame Anne-Catherine Monod revient sur les trois éditions de l'année ainsi que sur le supplément relatant les travaux réalisés à la Cabane. Elle apprécie toujours de recevoir des photos ou récits. Des remerciements sont également adressés à Dactyle Service et ses collaborateurs pour leur fiabilité et leur travail.
- Du délégué à L'USPA, en raison de la démission de Max Contesse, Philippe Bonnet se fait le rapporteur de l'USPA. Sur invitation de l'USPA, il s'est rendu à Berne en juillet afin d'assister à une séance de comité, à laquelle les présidents des 4 sections UPA étaient invités et présents. La présidente, Germaine Seewer est revenue sur les statuts ainsi que sur l'octroi des subsides. Une réflexion globale des sections a été souhaitée pour le 15 septembre 2023, ce que l'UPA10 a fait. Quelques différends portant sur le rôle de l'USPA ont été rencontrés, notamment pour de l'aide lors des demandes de matériel auprès de l'armée, ou pour un éventuel soutien des forces aériennes lors de travaux à la cabane. L'assemblée générale de l'USPA aurait dû se dérouler dans deux semaines mais, en raison de divergences quant à la situation financière et la tenue des comptes, le comité s'est vu contraint de la reporter au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. L'UPA10 a aussi rempli son obligation de répertorier ses membres et ses activités sur SAT. Admin, la secrétaire centrale en est l'administratrice.
- Du président central, M. Philippe Bonnet. Tous les rapports reflètent la vie de notre association, donc j'ai de la peine à rajouter quelque chose. J'ai personnellement participé à bien des activités. La secrétaire centrale a convoqué les 4 comités habituels, ce qui a permis de bien gérer notre société. Je la remercie, ainsi que tout mon comité afin que vive notre UPA 10. Notre cabane nous permet de faire du bénéfice et de l'investir dans des travaux d'entretien que nous avons de la peine à réaliser auparavant. Merci à tous les membres pour leur aide dans l'une ou l'autre des activités. Vous avez devant vous un président comblé par l'enthousiasme des commissions, même si quelques démissions de nos anciens dirigeants me chagrinent mais ne m'étonnent guère. Un seul point reste en suspens et cela devient urgent, c'est la nomination d'un vice-président pour me remplacer. Le mandat du président est de 3 ans, ce qui laisse peu de temps pour me remplacer. A la fin de mon mandat, j'aurai 71 ans. Si je suis contraint de me représenter faute de repeneur, j'aurai 74 ans à la fin de mon deuxième mandat. Cependant, j'ai l'objectif de trouver rapidement un ou une candidat/te. Le rôle du président est l'harmonisation des différentes sections. L'activité des sections est menée de main de maître par les différents présidents.

#### 5. Adoption des rapports de gestion

Tous les rapports lus au point 4. de l'ordre du jour sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée. Le président remercie les membres de leur confiance.

## **6. Rapport du trésorier**

Concernant la caisse centrale, il s'agit d'une année délicate de justesse à l'équilibre principalement dû à l'augmentation des coûts du Patrouilleur et une contraction des recettes des cotisations. Toutefois un subside USPA un peu plus élevé qu'attendu permet de consolider les recettes. Du côté des charges, la cabane et les Trophées n'ont pas réclamé leurs subsides qui restent toutefois au budget. Ces différents éléments permettent à la caisse de clôturer avec un bénéfice de Fr. 6.12 après attribution de Fr. 170.- aux réserves.

Pour les Trophées, l'annulation de la course et le remboursement complet des inscriptions conduit à une importante perte. Il n'y a pas que de grosses charges à noter mais de multiples frais de dédités. Lors des 2 éditions annulées par le COVID de 2020 et 2021, certains coureurs n'ont pas réclamé leurs inscriptions pour un montant total de Fr. 12'319.40. Ce montant a donc été utilisé pour couvrir une partie importante de la perte. Le solde est pris sur la réserve acyclique pour un montant de Fr. 3'782.52 ce qui amène à clôturer les comptes à Fr. 0.--

Comme vous l'a présenté Anne-Catherine, la santé des comptes de la cabane est réjouissante. Les recettes de nuitées et boissons ont été importantes et permettent de constituer des réserves supplémentaires pour Fr. 24'413.89 et clôturer avec un déficit de Fr. 0.10.

Le budget subit de nombreuses incertitudes concernant l'augmentation des coûts à venir et la diminution des membres qui est une source d'inquiétude. Quant au subside USPA nous espérons au moins l'équivalent à celui de cette année.

## **7. Rapport des vérificateurs des comptes**

Véronique Mazzucco, 1<sup>ère</sup> vérificatrice et rapporteuse lit le rapport de la commission édité à la suite de la séance de vérification des comptes du 30 octobre 2023. La commission a contrôlé les pièces comptables "par sondage" des trois comptabilités. Celles-ci correspondent aux documents fournis. Ces contrôles ont été faits en présence des deux dévoués caissiers, Guillaume Pasche, pour la caisse centrale et la caisse des Trophées et Augustin Schicker pour la caisse de la cabane. Bien évidemment ladite commission remercie les deux caissiers pour leurs réponses et précisions apportées, ainsi que pour la bonne tenue des comptes. Les trois comptabilités sont gérées à l'aide d'un logiciel de comptabilité analytique.

Pour revenir à la remarque faite l'an dernier lors de l'assemblée annuelle concernant la vérification des comptes du Ski-Club, les statuts du dit Ski-club à l'art 2a, précisent que ce dernier a une existence autonome. Donc, les comptes n'ont pas lieu d'être vérifiés autrement qu'au sein même du Ski-club. D'autre part, le comité central a eu connaissance de ces comptes lors de leur séance du 25 octobre.

Le rapport de la commission de vérification des comptes propose à l'assemblée de donner décharge aux caissiers, pour la gestion de l'exercice 2022-2023 et recommande ces comptes.

Le document est signé par Véronique Mazzucco et Alain Peter (Eric Burger n'étant pas présent au contrôle des comptes).

Le rapport ne suscite aucune question et il est adopté par vote à main levée.

## **8. Budget et cotisation 2023**

A la lecture du bilan et en raison qu'aucun poste ne subit de vraies modifications il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 45. — pour l'exercice suivant.

## **9. Elections**

- D'un/e vérificateur/tric des comptes

La commission se composera pour l'exercice suivant avec : Eric Burger, 1<sup>er</sup> vérificateur et rapporteur, Alain Peter, 2<sup>ème</sup> vérificateur et 3<sup>ème</sup> vérificateur suppléant, Pierre-Louis Pasche,

nouvellement nommé.

Par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accepte cette nouvelle composition.

- Renouvellement statutaire au comité central

Un poste est toujours à repourvoir :

- **Le poste de vice-président**, qui demeure vacant pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

Gilbert Locher ayant émis le souhait de remettre son mandat en tant que membre adjoint. Laure Gaillet est nommée et rejoindra le comité central.

Le Président profite de remercier tous les membres du comité central et propose à l'assemblée la composition suivante :

Bonnet Philippe	Président central
Vice-Président UPA10	vacant
Sandrine Bongni Albus	Secrétaire centrale
Pasche Guillaume	Trésorier
Yannick Schmalz	Président des Trophées
Anne-Catherine Monod-Claudet	Rédactrice du Bulletin
	Présidente de la commission de la cabane de Plan-Névé
Gilbert Gonet	Président du SC UPA10
Pierre Savary	Président des Vétérans
Laure Gaillet	Membre adjointe

Par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accepte cette proposition.

## 10. Démissions – radiations

Le président communique à l'assemblée la liste des démissionnaires.

Durant l'exercice 2023 :

Mme Barbara Deleze, Mme Germaine Seewer, M. Max Contesse, M. Christian Durgniat, M. Jean-Bernard Gay, M. André Liaudat, M. André Reymond.

## 11. Activités 2024

Activités UPA10 :

Le président présente la liste des activités prévues pour l'année 2023. Le programme complet paraîtra dans le premier Patrouilleur Alpin de l'année. Une version papier est également distribuée.

## 12. Honorariat

Le comité a pris la décision et ce à l'unanimité de remettre l'insigne d'or de l'UPA10 lors de cette assemblée, à Pierre-Alain Borloz, entré à l'UPA10 en 1977, à tout juste 20 ans. Il a été un membre actif notamment au sein du Ski-club où il assumait la fonction de secrétaire/trésorier pendant près de 35 ans. Pendant toutes ces années, il assumait différentes organisations et postes à responsabilités dans lesquelles le Ski-Club était impliqué.

### 13. Divers et propositions individuelles

Le président s'adresse tout d'abord à son comité pour un divers éventuel.

La parole est passée à notre invité UPA1, Marc-Antoine Panchaud, chef technique de l'UPA1 qui a le plaisir de transmettre ses salutations au nom de son comité. Il présente l'agenda pour 2024 et les diverses activités. L'assemblée UPA1 s'est également déroulée à Lausanne. Le comité a proposé de reconduire Rolland Jaquier comme président. Le rendez-vous de Noël a été déplacé en journée avec un dîner, en raison de l'âge des participants. Il se dit ravi qu'en référence aux informations recueillies auprès du quartier maître Christophe Lüscher, responsable du camp de sport aux Grisons, bien des camarades de l'UPA10 se sont inscrits pour la semaine de février 2024.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, le président nous demande de réserver bon accueil à Ludovic Gaudry qui nous accueille dans ce nouveau site dédié au football et qui va nous faire un rapide zoom sur le Stade de la Tuilière.

Cette 79<sup>ème</sup> assemblée générale est clôturée par le président à 10h50.

Annonce de la prochaine assemblée générale au samedi 16 novembre 2024, le lieu restant à définir.

Pour l'UPA 10  
Le Président central



Philippe Bonnet

Pour l'UPA 10  
La secrétaire centrale



Sandrine Bongni Albus